

Bénévolat au MANITOBA

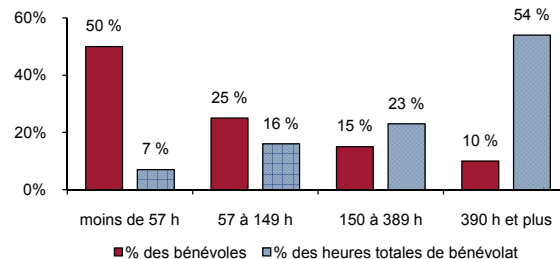
L'Enquête canadienne de 2004 sur
le don, le bénévolat et la participation

Selon l'Enquête Canadienne sur le Don, le Bénévolat et la Participation (ECDBP), 50 % des résidents du Manitoba âgés de 15 ans et plus (459 000 personnes) ont fait du bénévolat en 2004. Chaque bénévole a fait don de 155 heures en moyenne, soit 71 millions d'heures au total ou approximativement l'équivalent de 37 000 emplois à temps plein.

De nombreuses heures de bénévolat assurées par peu de bénévoles

Bien que de nombreux Manitobains fassent du bénévolat, c'est une petite minorité d'entre eux qui ont fait don de la majorité des heures de bénévolat. Un bénévole sur dix a fait don de 54 % de toutes les heures de bénévolat. Ces bénévoles ont fait don de 390 heures ou plus pendant l'année. De plus, 23 % des heures de bénévolat ont été assurées par 15 % des bénévoles qui ont fait don de 150 à 389 heures. À eux tous, ce quart supérieur des bénévoles (représentant 12 % de tous les résidents du Manitoba) a fait don de 77 % du nombre total d'heures de bénévolat.

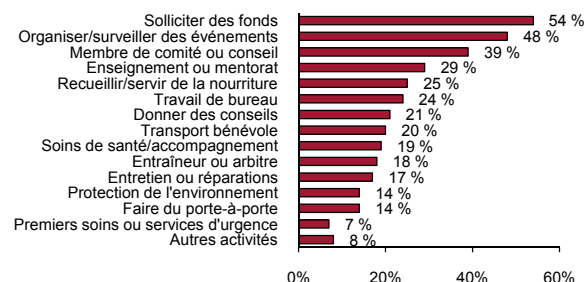
Pourcentage de bénévoles et pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat



Le travail des bénévoles

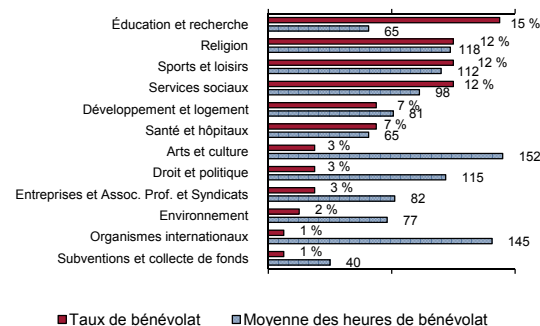
Les activités réalisées le plus souvent par les bénévoles du Manitoba étaient les suivantes : solliciter des fonds (activité réalisée par 54 % des bénévoles), organiser ou superviser des événements (48 %) et siéger à un comité ou à un conseil d'administration (39 %).

Pourcentage de bénévoles par type d'activité bénévole



Par comparaison avec le reste du Canada, les bénévoles du Manitoba étaient plus susceptibles de solliciter des fonds (signalé par 54 % des bénévoles du Manitoba contre 46 % des bénévoles du reste du Canada), mais moins susceptibles de donner des conseils (21 % contre 27 %).

Pourcentage des bénévoles au sein de la population et moyenne annuelle des heures de bénévolat par catégorie d'organismes



Les organismes où ils font du bénévolat

Les résidents du Manitoba étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (15 % d'entre eux y ont fait du bénévolat), puis pour les organismes religieux et, enfin, pour les organismes des sports et loisirs et pour les organismes des services sociaux (12 % pour chacune de ces catégories). Un nombre moins important ont fait du bénévolat pour les organismes de l'environnement (2 %), pour les organismes internationaux et, enfin, pour ceux du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (1 % pour chacune de ces catégories).

Les bénévoles ont eu tendance à donner le plus grand nombre d'heures aux organismes des arts et de la culture (152 heures en moyenne), aux organismes internationaux (145 heures) et religieux (118 heures en moyenne), puis aux organismes des sports et loisirs (112 heures) et, enfin, à ceux des services sociaux (98 heures). Ils ont fait don de beaucoup moins d'heures aux organismes du secteur de l'éducation et de la recherche (65 heures), à ceux du secteur de la santé et aux hôpitaux (65 heures) et, enfin, à ceux du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (40 heures).

Pourcentage des bénévoles invoquant des motivations précises à l'appui de leur bénévolat



Les motivations des bénévoles

Les bénévoles du Manitoba étaient plus susceptibles de déclarer faire du bénévolat pour contribuer à la collectivité (94 %), par désir d'utiliser leurs compétences et d'acquérir de l'expérience (78 %) ou

parce que la cause soutenue par l'organisme les touchait personnellement (62 %). Un nombre relativement minime de personnes ont fait du bénévolat par conviction religieuse ou pour satisfaire à des obligations religieuses (27 %) ou pour améliorer leurs perspectives d'emploi (23 %).

Les obstacles au bénévolat

Les individus qui n'avaient pas fait de bénévolat étaient plus susceptibles d'invoquer le manque de temps (66 %), l'impossibilité de s'engager à long terme (52 %) ou le versement d'un don d'argent de préférence au bénévolat (39 %). Ils étaient beaucoup moins susceptibles d'invoquer le coût du bénévolat (13 %), d'estimer consacrer déjà assez de temps au bénévolat (10 %) ou de faire état d'activités bénévoles décevantes (7 %) pour justifier leur absence de bénévolat.

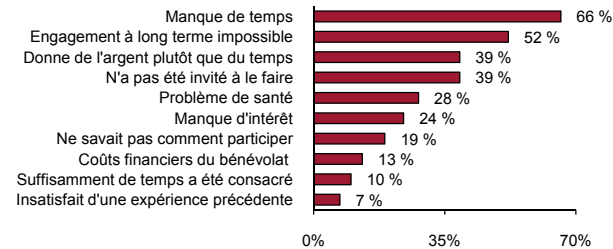
Caractéristiques personnelles et économiques des bénévoles du Manitoba : âge et niveau d'études¹

Les résidents du Manitoba âgés de 35 à 44 ans étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (57 % ont été dans ce cas), suivis de près par ceux âgés de 15 à 24 ans et de 45 à 55 ans (54 % pour chacune de ces catégories), puis par ceux âgés de 25 à 34 ans (52 %). Bien que les résidents âgés de 65 ans et plus étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (37 %), les bénévoles de ce groupe d'âge avaient tendance à faire don d'un nombre d'heures de bénévolat considérablement supérieur (316 heures en moyenne) à ceux de n'importe quel autre groupe d'âge.

Les résidents âgés de 65 ans et plus ont fait don d'un pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat excessivement élevé par rapport à leur nombre (ils représentaient 16 % de la population, mais ont fait don de 24 % du nombre total d'heures de bénévolat).

De manière générale, la probabilité du bénévolat augmentait avec le niveau d'études au Manitoba. Les résidents titulaires d'un diplôme universitaire étaient beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat (71 %) et avaient tendance à faire don de plus d'heures (200 heures

Pourcentage des obstacles au bénévolat déclarés par les non-bénévoles



en moyenne) que ceux de n'importe quel autre groupe. Les résidents qui n'avaient pas achevé leurs études secondaires étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (42 %).

Les Manitobains titulaires d'un diplôme postsecondaire ou d'un diplôme universitaire ont fait don d'un pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat excessivement élevé par rapport à leur nombre (ils représentaient 16 % de la population, mais ont fait don de 29 % du nombre total d'heures de bénévolat).

Pourcentage de la population qui sont bénévoles et répartition des heures de bénévolat selon l'âge et le niveau d'éducation

	Taux de bénévolat	Moyenne des heures de bénévolat	% de la population	% des heures totales de bénévolat
Âge				
15 à 24 ans	54 %	101 ^E	18 %	13 % ^E
25 à 34 ans	52 %	119	17 %	14 % ^E
35 à 44 ans	57 %	128	19 %	17 %
45 à 54 ans	54 %	150	18 %	19 %
55 à 64 ans	41 %	203	13 %	14 %
65 ans et plus	37 %	316	16 %	24 %
Éducation				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	42 %	148	23 %	17 %
Diplôme d'études secondaires	43 %	153	22 %	18 %
Études postsecondaires partielles	48 %	151	11 %	10 % ^E
Certificat d'études postsecondaires	56 %	139	28 %	26 %
Diplôme universitaire	71 %	200	16 %	29 %

^E À utiliser avec prudence

¹ Le bénévolat a tendance à varier en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des personnes. Cette fiche d'information est axée sur l'âge et le niveau d'études, mais de nombreuses autres caractéristiques sont également importantes. Les lecteurs devraient obtenir un complément d'information en consultant *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, à l'adresse <http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf>.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.